

# COMMISSION JEUNES

## POLE ADMINISTRATIF

Réunion du jeudi 4 mai 2023  
Procès-verbal n°24

**Président** M. Philippe BARRITAULT  
**Présents** Mmes Chantal PINTAULT, Sylvie TESSERAU et Sandrine VERMOND et MM. Jean Paul PINTAULT et Christian SAVIGNY

\*\*\*\*\*

Le PV n°23 est adopté sans modification

\*\*\*\*\*

## TROPHÉES des COUPES et CHALLENGES

La Commission demande aux clubs de rapporter au District les trophées des Challenges pour le vendredi 5 mai 2023.

- Challenge U17/18 à 11 GJ VVM Chauvigny (1)
- Challenge U15 à 11 SO Châtelleraut (2)
- Challenge U13 Maurice DANSAC SO Châtelleraut (2)

\*\*\*\*\*

SAISON 2022 - 2023 : MATCHS DE CHAMPIONNAT JEUNES REMIS								
Cat.	Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes	Motif	à jouer le
U15	D1 Elite	/	4	11/03/23	25561610	Gj Dissay Beaumont (2) / Migné Auxances (1)	Arrêté municipal	06/05/2023 *
U11	/	G	5	01/04/23	plateau Bonneuil	Naintré (1), Vicq/St Savin (1), Vicq/St Savin (2) et Bonneuil Matour (1)	Arrêté municipal	06/05/23
U11	/	K	5	01/04/23	plateau Bonneuil	Château Larcher (1), Gj Foot Sud (2) et Gj Val de Vonne (2)	Arrêté municipal	06/05/23

## EXTRAIT DU REGLEMENT

### « Article 10 : Horaire des rencontres

L'horaire officiel pour les rencontres départementales Jeunes est fixé comme suit :

- U11 : samedi à 10h30

- U13, U15 et U17/U18 : samedi à 15h à l'exception de celles disputées en lever de rideau qui débiteront à 13h30

Toutefois, pour les clubs disposant d'un terrain synthétique, il est possible d'aménager ces horaires à la condition d'en faire la demande au moment des engagements. Dans le cas contraire, les rencontres seront planifiées à l'horaire officiel et l'accord du club adverse sera alors nécessaire.

Dans la mesure du possible, toutes les rencontres de la dernière journée d'une compétition donnée sont fixées le même jour à la même heure dans un principe d'équité.

### Article 11 : Modification des calendriers

1/ Toute demande de changement de date ou d'heure sur la journée de championnat ou de coupe devra être effectuée par le club via Footclubs dans un délai minimum de 3 jours avant la rencontre concernée. Cette demande sera soumise à l'accord du club adverse qui annoncera sa décision via Footclubs. Le District de la Vienne pourra ensuite officialiser le changement. »

La commission pourra étudier les demandes pour avancer la dernière journée de championnat et ne pourra donner son accord que si la rencontre ne présente aucune incidence sur les accessions et rétrogradations.

## DATE A RETENIR

- Samedi 3 juin 2023 à Civaux :
  - Finale Challenge Dansac U13,
  - Finale Challenge U15
  - Finale Challenge U17/U18
- Samedi 17 juin 2023 à Nieuil l'Espoir : Journée nationale des débutants (JND)

## OPERATION CARTON VERT

**Rappel :** L'opération « carton vert » est mise en place à compter du 25 février 2023 et **pour toute la deuxième phase des championnats U15 et U17/U18**, le descriptif a été transmis par mail aux clubs.

Ce dispositif est une action qui permet de valoriser les bonnes attitudes des joueuses/joueurs sur le terrain afin d'encourager les bons comportements, en lien avec les **valeurs de notre sport portées par la FFF – sous l'acronyme « PRETS »** :

**PLAISIR – RESPECT – ENGAGEMENT – TOLERANCE – SOLIDARITE**

## U17/U18

### Forfait

**Match n° 25559277 : Châtelleraut Portugais (1) – Naintré (2) en Départemental 2 poule A du 29/04/23**

1<sup>er</sup> forfait de l'équipe de Naintré (2) (sans déplacement).

Amende de 11€ au club de Naintré

**Dossier classé**

## CHALLENGE U15

**Match n° 25805665 : Migné Auxances (1) - Nieuil/Mignaloux/Les Roches La Villedieu (1) du 22/04/23**

Réclamation du club de Nieuil l'Espoir

La commission enregistre la décision de la commission Sportive Litiges et Contentieux qui donne match à rejouer et fixe la rencontre au **samedi 21 mai 2023**

**Dossier classé**

## U15 à 8

### Forfait

**Match n°25669818 : Jaunay Marigny (2) – GJ Montasèvres (2) du 29/04/23**

3<sup>ème</sup> forfait de l'équipe de GJ Montasèvres (2) (sans déplacement).

Amende de 11€ au GJ Montasèvres

**Dossier classé**

**Match n° 25669799 : Vivonne (2) – Usson/Adriers/GJ 3 Vallées 86 (2) du 29/04/23**

2<sup>ème</sup> forfait de l'équipe de Vivonne (2) (sans déplacement de Usson/Adriers/GJ 3 Vallées 86 (2)).

Amende de 11€ au club de Vivonne

**Dossier classé**

## U13

**Match n° 25560026 : Poitiers 3 Cités (1) – GJ Foot Sud (1) en Départemental 2 poule A du 29/04/23**

Non utilisation de la FMI. Feuille de match papier reçue sans le rapport FMI. La commission demande à recevoir des explications sur la non-utilisation de la FMI avant jeudi 11 mai.

Courriel du GJ Foot Sud 86 pour confirmer la réserve posée sur la feuille de match, dossier transmis à la commission Sportive Litiges et Contentieux.

**Dossier en instance**

## Forfait

### Match n° 25562067 : L'Envigne/La Pallu (2) – Cissé (1) en Départemental 3 poule C du 29/04/23

2<sup>ème</sup> forfait de l'équipe de L'Envigne/La Pallu (2) (sans déplacement de Cissé (1)).

Amende de 11€ au club de L'Envigne

**Dossier classé**

### Match n°25560548 : GJ Espoir Sud Poitiers (5) – Poitiers ASAC (2) en Départemental 3 poule D du 29/04/23

1<sup>er</sup> forfait de GJ Espoir Sud Poitiers (5) (sans déplacement de Poitiers ASAC (2))

Amende de 11€ au GJ Espoir Sud Poitiers

**Dossier classé**

### Match n°25560652 : Saulgé (1) – GJ VVM Chauvigny (4) en Départemental 3 poule G du 29/04/23

1<sup>er</sup> forfait de l'équipe de GJ VVM Chauvigny (4) (sans déplacement).

Amende de 11€ au GJ VVM Chauvigny

**Dossier classé**

### Match n°25561161 : Usson/Adriers/GJ 3 Vallées 86 (1) – Mignaloux/Nieuil/Les Roches la Villedieu (1) en Départemental 3 poule G du 29/04/23

1<sup>er</sup> forfait de l'équipe d'Usson/Adriers/GJ 3 Vallées 86 (1) (sans déplacement de Mignaloux/Nieuil/Les Roches la Villedieu (1)).

Amende de 11€ au club d'Usson-l'Isle

**Dossier classé**

**U11**

## Forfait

### Rencontres du 29/04/23 :

#### Poule D - Plateau 1 :

1<sup>er</sup> forfait d'Ozon (1). Amende de 11€ au club d'Ozon

#### Poule F – Plateau 1 :

En raison du forfait de l'équipe d'Ozon (1), l'équipe de Ozon (2) est déclarée forfait pour ce plateau.

#### Poule G – Plateau 1 :

1<sup>er</sup> forfait de Bonneuil Matours (1). Amende de 11€ au club de Bonneuil Matours

#### Poule K - plateau 1 :

3<sup>ème</sup> forfait de Vouillé/Vendelogne/Quinçay (3). Amende de 11€ au club de Vouillé

#### Poule I - plateau 2 :

1<sup>er</sup> forfait de Montmorillon/Leignes (1). Sans amende en raison de l'absence justifiée.

#### Poule M – Plateau 2 :

2<sup>ème</sup> forfait de Chasseneuil St Georges (2). Amende de 11€ au club de Chasseneuil St Georges

**U7-U9**

**RAPPEL :** La licence dûment validée est obligatoire pour participer aux plateaux. Il en va de la responsabilité du club et de son président.

S'agissant de journées officielles, les plateaux 1 (04/03/23) et 2 (11/03/23) non joués en raison des intempéries devront être refixés :

- au samedi 13 mai

Pour un meilleur suivi, les responsables de secteur doivent communiquer ces informations au District.

### Rencontres du 11/03/23 :

**Information en attente de réception des secteurs 2,3,4 et 7**

**Le plateau 8 est reporté au samedi 13 mai 2023**

## TRANSMISSION TARDIVE OU FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

### Amende de 13€

Match n°25559337 : Valence en Poitou OC (1) – Château Larcher/St Maurice Gençay/Sommières/Champagné (1) en U17 Départemental 1 du 29/04/23

Match n°25560650 : St Savin/Vicq (1) – Montmorillon/Leignes (3) en U13 Départemental 3 du 29/04/23

### Rencontres du 29/04/23 :

U11 – Poule K plateau 1 : Feuilles de Licences manquantes Poitiers ASAC

U11 – Poule L plateau 2 : La Pallu

## LICENCES MANQUANTES

### Rencontres du 29/04/23 :

U11 – Poule D plateau 2 : Toutes les licences manquantes. Amende forfaitaire de 18€ au club de Migné Auxances

\*\*\*\*\*

**Prochaine réunion : sur convocation**

**Le Président, Philippe BARRITAULT**